

PROGRAMME DE FORMATIONS FEDERALES 2020/2021

Version 2 – Mise à jour le 07 Septembre 2020

0590 901 589
formation@ufolep-guadeloupe.org

Table des matières

LES INSCRIPTIONS.....	2
CONTEXTE.....	3
LE PUBLIC.....	3
LA FORMATION FEDERALE A L'UFOLEP.....	4
CALENDRIER PAR INTITULES.....	6
DETAILS DES FORMATIONS	8
La fonction et les responsabilités d'un « président » associatif + webaffiligue.....	8
La fonction et les responsabilités d'un « secrétaire » associatif + Webaffiligue	9
La fonction et les responsabilités d'un « trésorier » associatif + Webaffiligue	10
Le Tronc Commun aux formations fédérales	11
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiels Futsal - Arbitres et Délégués	12
Prévention et secours civiques de niveau 1	13
Ecrire un projet.....	14
Réfèrent sécurité.....	15
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur des activités cyclistes (niveau 1)	16
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel « assistant arbitre activités cyclistes » (niveau 1)	17
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Aide Animateur Futsal (niveau 1).....	18
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur multisport.....	19
La partie spécifique Brevet Fédéral d'Edicateur activités cyclistes (école de vélo, VTT) (niveau 2)	20
Chronométreur cycloport	21
Animateur sportif dispositif « A Mon Rythme » - sport santé	22
Diversifier ses moyens de financements.....	23
Initiation à l'infographie appliquée au réseaux sociaux.....	24
Animer une session de formation à l'UFOLEP	25
Animer une session de formation activité CHEERS.....	26
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel Gymnastique Rythmique	27
La partie spécifique au brevet Fédéral d'Animateur Gymnastique Rythmique.....	28
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel « juge arbitre » cycloport (niveau 2)	29
La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur « coach » Futsal (niveau 2).....	30
CALENDRIER PREVISIONNEL GLOBAL.....	33

LES INSCRIPTIONS

L'inscription aux différentes formations se fera de la manière suivante :

- Le programme de formation intégral sera envoyé à toutes les associations **par mail** en début de saison (*chaque dirigeant est responsable de la mise à jour de son correspondant et des coordonnées de son association auprès de la fédération*)
- Les dirigeants des associations sont responsables de la transmission de ce programme à leurs licenciés
- Chaque **LICENCIE** souhaitant participer à une session de formation devra s'inscrire ou se faire inscrire en suivant la procédure suivante :
 - par retour de **mail** : formation@ufolep-guadeloupe.org
 - en précisant :

**NOM / PRENOM / N° LICENCE / TELEPHONE / MAIL /
INTITULE FORMATION / DATE FORMATION**

- Les inscriptions à une session de formation seront **fermées 7 jours avant la date de la formation**
- Validation d'inscription au **PAIEMENT** (espèce, chèque ou virement), **au plus tard 7 jours avant la date de formation**

Pour les virements :

1. Demandez le RIB UFOLEP
2. Effectuez votre virement avec la référence (NOM)-FORMATION.

En cas de paiement groupé, envoyez un mail avec les noms des adhérents pour lesquelles le paiement a été effectué.

3. L'UFOLEP renvoie un mail de confirmation avec votre facture

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE, NI VALIDÉE,
EN DEHORS DE CETTE PROCEDURE**

CONTEXTE

Le CRUFOLEP Iles de Guadeloupe est une fédération multisport, secteur sportif de la ligue de l'enseignement. Il compte plus de 50 associations de disciplines diverses et prend à cœur sa mission de formation avec notamment le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP – 3 options possibles) et la Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).

A ce titre et dans le cadre de sa vocation d'accompagnement de ses associations affiliées, dans une perspective de développement durable, le CRUFOLEP souhaite donner l'opportunité à celles-ci de développer leurs activités et de valoriser les compétences des bénévoles engagés. La formation est l'axe majeur mis en avant pour permettre aux associations de se structurer et de rendre pérenne leurs activités.

Le CRUFOLEP propose à ses associations, et ses licenciés, de bénéficier du **programme de formation fédérale 2020-2021** selon le prévisionnel ici présent. Il porte sur des formations par discipline mais aussi des formations à thèmes spécifiques inhérents au fonctionnement d'une association.

LE PUBLIC

Toutes les formations sont à destination **des LICENCIÉS UFOLEP** :

- Elus.es du comité directeur UFOLEP
- Dirigeants des associations UFOLEP
- Licenciés des associations UFOLEP

Le public sera spécifié pour chaque formation.

LA FORMATION FEDERALE A L'UFOLEP

✓ LES OBJECTIFS

Vous souhaitez vous engager au sein de votre association en devenant Animateur/Coach/Entraîneur ou bien Arbitre/Commissaire/Délégué, le premier niveau de formation sportive, la formation fédérale vous permet d'acquérir des compétences qui vous accompagneront dans cette démarche.

Et c'est pourquoi la formation se décompose en plusieurs étapes **indissociables et complémentaires** :

1^{ère} étape : La formation socle commun (Tronc commun)

Ce temps de formation s'articule autour de 2 modules pour les animateurs (6 heures minimum) et 1 module pour les officiels (3 heures minimum).

Il sera abordé, la vie associative et la connaissance du mouvement UFOLEP (pour les animateurs et officiels), et la pédagogie (uniquement pour les animateurs).

***NB** : Les brevets fédéraux de niveau 2, n'ont pas de tronc commun à effectuer*

2^{ème} étape : la formation spécifique de chaque discipline sportive (spécifique)

Elle est liée à la pratique et au type de formation choisie (officiel ou animateurs). Le volume horaire est défini en fonction des disciplines.

3^{ème} étape : la mise en situation (fortement conseillée)

Il s'agit pour le stagiaire de réinvestir les compétences acquises au sein de son association.

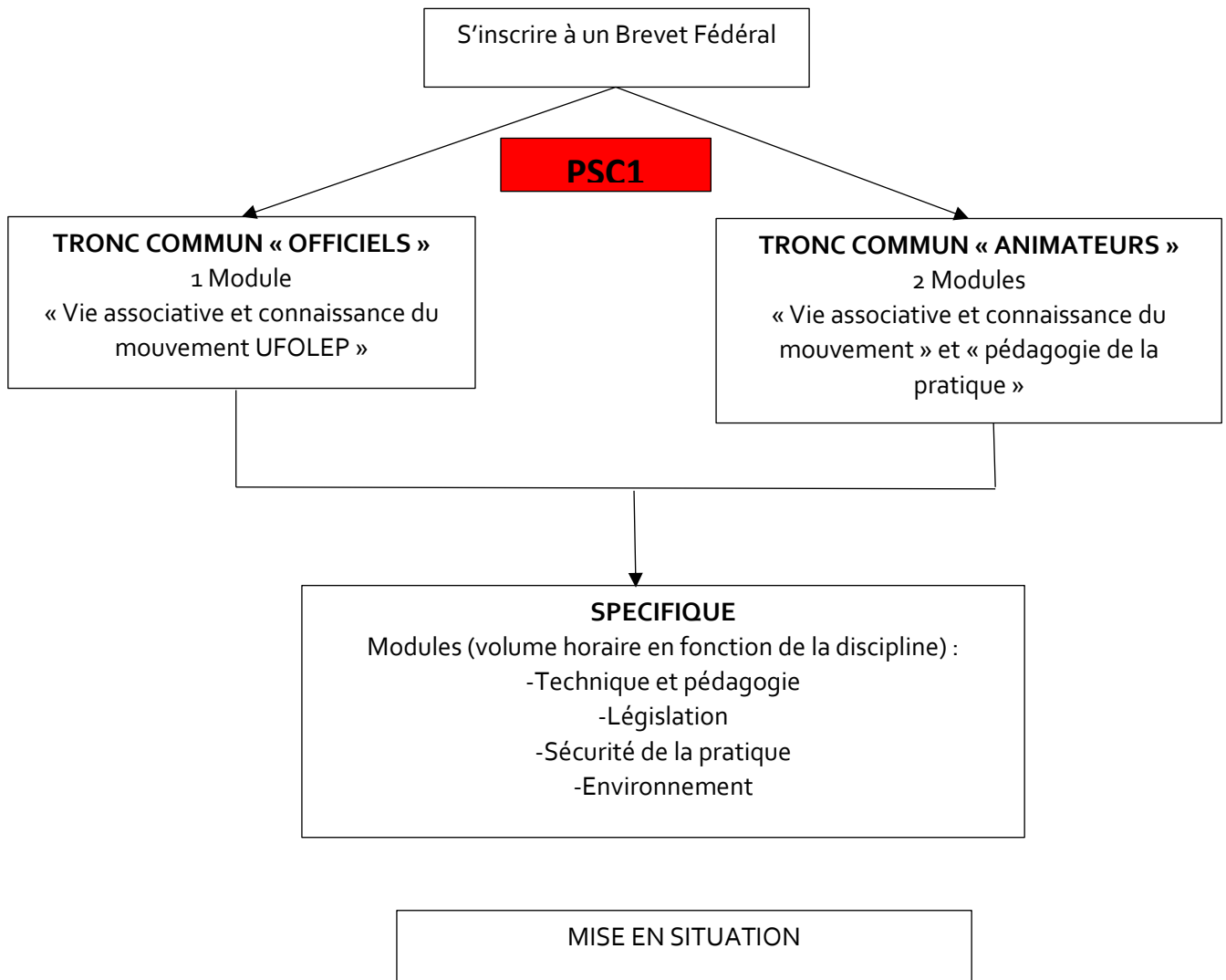
En fonction de l'activité, les stagiaires seront sollicités pour une participation à un évènementiel sur une autre activité ou une organisation fédérale au sein du comité.

✓ COMMENT OBTENIR VOTRE DIPLOME FEDERAL D'ANIMATEUR OU D'OFFICIEL ?

Le Comité Régional organise des sessions de formations et centralise les divers documents des personnes formées et une fois le dossier complet, le transmet à l'UFOLEP National via le logiciel de gestion des formations qui est **la seule habilité** à valider votre formation.

Un dossier se compose de :

- la licence du stagiaire
- la copie de votre attestation de formation aux 1^{er} secours (PSC1) ou équivalent
- le diplôme du BF1 (pour les candidats au BF2)



REFERENTS UFOLEP

Responsable commission formation : Yvelise CLOTILDE
formation@ufolep-guadeloupe.org / 0590 90 15 89

Agent de développement : Rébecca NEGOCE
negoce@ufolep-guadeloupe.org / 0590 90 15 89

CALENDRIER PAR INTITULES

	INTITULES / VOLUMES HORAIRES	DATES
1	La fonction et les responsabilités d'un « président » associatif + webaffiligue – 4h	7h30 à 12h Samedi 26 septembre 2020
2	La fonction et les responsabilités d'un « secrétaire » associatif + webaffiligue – 4h	14h à 18h Samedi 26 septembre 2020
3	La fonction et les responsabilités d'un « trésorier » associatif + webaffiligue – 4h	8h à 12h30 Dimanche 27 septembre 2020
4	Le Tronc Commun aux formations fédérales : - Officiels (Arbitre, Délégué, juge, etc.) – 5h - Animateurs (Coach, Assistants, préparateurs etc.) – 8h	Samedi 19 septembre 2020 OU Dimanche 4 octobre 2020 OU Samedi 23 janvier 2021 OU Samedi 6 mars 2021
5	La partie spécifique au BF d'Officiel Futsal (arbitres et délégués) – 25h	Mercredi 16 et Vendredi 18 septembre 2020 – 17h30 à 21h Samedi 19 septembre 2020 – 8h30 à 17h Dimanche 20 septembre 2020 – 8h30 à 12h Dimanche 27 septembre 2020 – 8h à 20h
6	Prévention et secours civiques de niveau 1 – 7h30	8h à 17h Tous les derniers samedis du mois
7	Ecrire un projet – 8h	7h30 à 17h Dimanche 18 octobre 2020
8	Réfèrent sécurité – 4h	18h à 21h Vendredi 2 octobre 2020
9	La partie spécifique au BF d'Animateur des activités cyclistes (niveau 1) – 12h	Samedi 10 octobre 2020 - 8h30 à 17h ET Dimanche 11 octobre 2020 – 8h30 à 12h
10	La partie spécifique au BF d'Officiel « assistant arbitre activités cyclistes » (niveau 1) – 8h	7h30 à 17h 17 octobre 2020 OU 7 novembre 2020
11	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Aide Animateur futsal (niveau 1) – 25h	Du mardi 20 au dimanche 25 octobre 2020
12	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur multisport – 25h	Du mercredi 28 octobre au dimanche 1 ^{er} novembre 2020
13	La partie spécifique BF d'Educateur activités cyclistes (école de vélo, VTT) (niveau 2) – 16h	Samedi 14 ET dimanche 15 novembre 2020
14	Chronométrateur cyclospor – 10h	18h30 à 20h30 sur 5 jours Du lundi 16 au vendredi 20 novembre 2020
15	Animateur sportif dispositif « A Mon Rythme » - sport santé – 8h	7h30 à 17h Samedi 21 novembre 2020
16	Diversifier ses moyens de financements – 8h	7h30 à 17h Samedi 5 décembre 2020
17	Initiation à l'infographie appliquée au réseaux sociaux – 4h	8h00 à 12h00 Samedi 9 janvier 2021
18	Animer une session de formation – 14h	Samedi 6 et dimanche 7 février 2021
19	Animer une session de formation activité CHEERS – 8h	7h30 à 17h Mardi 9 février 2021
20	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel Gymnastique Rythmique – 15h	Du 10 au 14 février 2021
21	La partie spécifique au brevet Fédéral d'Animateur Gymnastique Rythmique – 25h	Du 10 au 14 février 2021

		FORMATION
22	La partie spécifique au BF d'Officiel « juge arbitre » cyclospor (niveau 2) – 8h	Jeudi 11 mars 2021- 7h30 à 17h OU Jeudi 15 et vendredi 16 avril 2021 – 18h à 22h
23	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur « coach » Futsal (niveau 2) – 25h	Du jeudi 8 au dimanche 11 avril 2021 ou du 26 au 30 mai 2021 (A CONFIRMER)
24	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel « arbitre » Football (niveau 1) – 14h	Mardi 6 octobre 2020 Jeudi 8 octobre 2020 Mardi 13 octobre 2020 Jeudi 15 octobre 2020 - 18h à 20h Mardi 20 octobre 2020 Jeudi 22 octobre 2020 Mardi 27 octobre 2020
25	Formation continue des arbitres Football	2 lundi par mois – 18h à 20h Début : Lundi 5 octobre 2020 Lundi 19 octobre 2020 Lundi 9 novembre 2020 Lundi 23 novembre 2020

Formation **WEBAFFILLIGUE** : prise de rendez-vous avec [Rébecca NEGOCE](#) ou [Patrick GOUSSET](#) par mail rnegoce@ufolep-guadeloupe.org ou pgousset@ufolep-guadeloupe.org

DETAILS DES FORMATIONS

INTITULE DE LA FORMATION	La fonction et les responsabilités d'un « président » associatif + webaffiligue		1
COÛT	Pris en charge par CRUFOLEP 971	FORMATEUR	Serge BARRU Rébecca NEGOCE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le mouvement associatif et sportif ▪ Connaître les missions d'un président ▪ Connaître les responsabilités d'un président ▪ Définir l'objectif général de son projet associatif ▪ Utiliser la plateforme WEBAFFILIGUE 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Echanges d'expériences Application directe Participatif		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les composantes du mouvement associatif ▪ Les composantes du mouvement sportif ▪ Le fonctionnement d'une association : les documents règlementaires, la communication interne/externe, les partenariats ▪ La responsabilité morale, civile, pénale, financière du président ▪ La fiche de poste du président associatif, la vision du président, les outils de management des bénévoles ▪ Le rapport moral ▪ Se connecter à webaffiligue avec ses identifiants et gérer ses licenciés sur la plateforme 		
PUBLICS	Priorités aux Licenciés UFOLEP assurant la fonction de PRESIDENT associatif Présidents associatifs du territoire Iles de Guadeloupe Vice-Présidents du territoire Iles de Guadeloupe		
PRE-REQUIS	Avoir un ordinateur portable Savoir utiliser des logiciels bureautiques et internet Avoir ses identifiants webaffiligue Avoir une clé USB		
DUREE	½ journée - 4h		
DATE ET LIEU	Samedi 26 septembre 2020 – 7h30 à 12h Pointe-à-Pitre		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La fonction et les responsabilités d'un « secrétaire » associatif + Webaffiligue		2
COÛT	Pris en charge par CRUFOLEP 971	FORMATEUR	Rébecca NEGOCE Yvelise CLOTILDE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le mouvement associatif et sportif ▪ Connaître le rôle et les missions du secrétaire d'association ▪ Connaître les responsabilités du secrétaire d'association ▪ S'approprier les outils utiles à la fonction ▪ Appliquer les normes rédactionnelles ▪ Utiliser la plateforme WEBAFFILIGUE 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Echanges d'expériences Application directe Participatif		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les composantes du mouvement associatif ▪ Les composantes du mouvement sportif ▪ Le fonctionnement d'une association : les documents règlementaires, la communication interne/externe, les partenariats ▪ L'archivage et le classement ▪ La fiche de poste du secrétaire ▪ La responsabilité morale, civile et pénale ▪ Les outils et le RGPD ▪ Le rapport d'activité ▪ Se connecter à webaffiligue avec ses identifiants et gérer ses licenciés sur la plateforme 		
PUBLICS	Priorités aux Licenciés UFOLEP assurant la fonction de SECRETAIRE associatif Secrétaires associatifs du territoire Iles de Guadeloupe Secrétaires adjoints du territoire Iles de Guadeloupe		
PRE-REQUIS	Avoir un ordinateur portable Savoir utiliser des logiciels bureautiques et internet Avoir les identifiants Webaffiligue de son association Avoir une clé USB		
DUREE	½ journée - 4h		
DATE ET LIEU	Samedi 26 septembre 2020 – 14h à 18h Pointe-à-Pitre		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La fonction et les responsabilités d'un « trésorier » associatif + Webaffiligue		3
COÛT	Pris en charge par CRUFOLEP 971	FORMATEUR	Harold GELAS Rébecca NEGOCE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à l'équilibre des comptes et la bonne gestion de la trésorerie ▪ Comprendre les pièces comptables de l'association (bilan, compte de résultat) ▪ Appliquer les obligations comptables ▪ Construire un budget prévisionnel 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Echanges d'expériences Application directe Participatif		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La fiche de poste du trésorier ▪ Les sources de financement ▪ La responsabilité morale, civile, pénale et financière ▪ Les outils de gestion et le RGPD ▪ Le rapport financier ▪ Se connecter à webaffiligue avec ses identifiants et gérer ses licenciés sur la plateforme 		
PUBLICS	Priorités aux Licenciés UFOLEP assurant la fonction de TRESORIER associatif Trésoriers associatifs du territoire Iles de Guadeloupe Trésoriers adjoints du territoire Iles de Guadeloupe		
PRE-REQUIS	Avoir un ordinateur Avoir une clé USB Savoir utiliser l'outil informatique Bonne maîtrise des calculs Avoir ses identifiants Webaffilligue		
DUREE	½ journée - 4h		
DATE ET LIEU	Dimanche 27 septembre 2020 - 8h à 12h - Pointe-à-Pitre		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	Le Tronc Commun aux formations fédérales		4
COÛT	Pris en charge par CRUFOLEP 971	FORMATEUR	Sandra VERGEROLLE Rébecca NEGOCE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situer votre association dans le paysage sportif français et comprendre son fonctionnement ▪ Connaître le mouvement, ses valeurs et le projet de développement de l'UFOLEP ▪ Agir suivant ces principes en tant qu'animateur, dirigeant ou officiel <p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le rôle, la posture, les responsabilités de l'animateur sportif ▪ S'approprier les différentes parties d'une séance, et favoriser l'apprentissage tout en assurant le bien être des participants ▪ Identifier les caractéristiques et besoins des publics en fonction de l'âge ▪ Agir suivant ces principes en tant qu'animateur puis éducateur sportif au sein de votre structure 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratique Brainstorming Echanges d'expérience		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeurs et structuration de l'UFOLEP ▪ La formation à l'UFOLEP ▪ Loi 1901, constitution d'association et fonctionnement ▪ Environnement associatif et partenaires ▪ Fonction et missions de l'officiel ▪ Fonction et missions de l'animateur ▪ Les composantes d'une séance ▪ La connaissance des publics 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 16 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir le PSC1 ou être inscrit dans une session		
DUREE	Officiels (arbitre, délégué, juge) 4h – 7h30 à 12h Animateurs (coach, assistant) 8h – 7h30 à 17h		
DATE ET LIEU	Samedi 19 septembre 2020 OU Dimanche 4 octobre 2020 OU - lieu à déterminer Samedi 23 janvier 2021 OU Samedi 6 mars 2021		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10 officiels 10 animateurs		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiels Futsal - Arbitres et Délégués		5
COÛT	40 euros	FORMATEUR	Sandra GORI Dévrick FAHRASMANE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les spécificités du futsal et les problématiques associées ▪ S'approprier les lois du jeu ▪ Maîtriser la gestuelle, le placement, le rôle et l'attitude du corps arbitral ▪ S'approprier le fonctionnement règlementaire lié à la discipline 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Observation directe Vidéo projection Apports théoriques Cas pratique		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire du futsal ▪ Règles du futsal ▪ Fonction, rôle, missions ▪ Positionnement et placement/déplacement ▪ Règlements UFOLEP (technique et disciplinaire) 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licencié UFOLEP Avoir le PSC1 ou être inscrit dans une session		
DUREE	5 jours - 25h		
DATE ET LIEU	Mercredi 16 et Vendredi 18 septembre 2020 – 17h30 à 21h - Lieu à déterminer Samedi 19 septembre 2020 – 8h30 à 17h au gymnase de Petit-Canal Dimanche 20 septembre 2020 – 8h30 à 12h - Lieu à déterminer Dimanche 27 septembre 2020 – 8h à 20h au gymnase de Douville		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10 arbitres 10 délégués		

INTITULE DE LA FORMATION	Prévention et secours civiques de niveau 1		6
COÛT	Tout public : 60 euros UFOLEPIENS licenciés : 50 euros	FORMATEUR	Formateurs FPSC UFOLEP
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratique		
CONTENUS	Gestes de premiers secours destinés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ A protéger la victime et les témoins, ▪ D'alerter les secours d'urgences ▪ Empêcher l'aggravation de l'état de la victime ▪ Préserver l'intégrité physique de la victime en attendant les secours 		
PUBLICS	Tout public à partir de 10 ans (mineur accompagné d'un adulte effectuant la formation aussi)		
PRE-REQUIS	Avoir une tenue vestimentaire sportive ou adaptée au mouvement Ne pas porter de maquillage, ni rouge à lèvres La ponctualité		
DUREE	7h30		
DATE ET LIEU	Chaque dernier samedi du mois de septembre à juin		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10 par session		

INTITULE DE LA FORMATION	Ecrire un projet		7
COÛT	Pris en charge par CRUFOLEP 971	FORMATEUR	Rébecca NEGOCE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre à un appel à projet ▪ Formaliser un projet d'action et/ ou associatif ▪ Défendre une action/un projet devant un auditoire (facultatif) 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratique Echange d'expérience		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition du contexte et de l'opportunité d'une action/du projet ▪ Etablissement d'un état des lieux ▪ Description de son action/projet ▪ Définition des besoins de l'action/du projet ▪ Définition des objectifs ▪ Evaluation de l'action/du projet, et critères et/ou indicateurs inhérents ▪ Outils de suivi de l'action/du projet ▪ Communication ▪ Budgétisation de l'action/du projet ▪ Bilan d'une action/d'un projet ▪ Impacts et perspectives d'une action/d'un projet ▪ Préparation à la présentation d'une action/d'un projet (facultatif) 		
PUBLICS	Tout public		
PRE-REQUIS	Avoir un ordinateur portable Clé USB		
DUREE	1 jour - 8h		
DATE ET LIEU	Dimanche 18 octobre 2020 – 8h à 17h	Lieu à déterminer	
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	Référent sécurité		8
COÛT	Pris en charge par CRUFOLEP 971	FORMATEUR	Lucien VERGEROLLE Yvelise CLOTILDE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le rôle et les missions d'un référent sécurité ▪ Connaître ses responsabilités ▪ Encadrer un évènement en qualité de référent sécurité 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Echanges d'expériences Jeux pédagogiques Travail en atelier		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La sécurité à la pratique individuelle et collective ▪ La sécurité de l'organisation d'une manifestation ▪ Le Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) ▪ La prévention santé/le dopage ▪ La responsabilité ▪ Les interlocuteurs, les ressources 		
PUBLICS	Personnes désignée ou Président d'association UFOLEP		
PRE-REQUIS	Licencie à l'UFOLEP Avoir le PSC1 (ou équivalent) ou être inscrit dans une session Maîtrise de la réglementation UFOLEP Avoir une attestation sur l'honneur de la désignation en tant que référent sécurité délivrée par l'association		
DUREE	3h		
DATE ET LIEUX	Vendredi 2 octobre 2020 – 18h à 21h		Lieu à déterminer
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur des activités cyclistes (niveau 1)		9
COÛT	50 euros	FORMATEUR	Eric TOI
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les différentes activités cyclistes ▪ Connaître le matériel et savoir l'entretenir ▪ Connaître le rôle de l'animateur et sa posture ▪ Animer une séance en toute sécurité et en s'adaptant aux différents publics ▪ Maîtriser les fondamentaux de la pratique ▪ Connaître et maîtriser la technique de l'activité pratiquée ainsi que sa réglementation ▪ Identifier les risques liés à l'activité et savoir les prévenir ▪ Respecter l'environnement lors des sorties ▪ Mettre en application les apports théoriques 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Jeux pédagogiques Ateliers en groupes Mise en situation		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le matériel et son entretien ▪ L'animation d'une structure/séance ▪ Les interactions avec les pratiquants et autres publics ▪ L'adaptation et l'accueil des différents publics ▪ Les différents gestes techniques ▪ Les règles de sécurité et la réglementation ▪ L'élaboration d'un parcours spécifique et les difficultés inhérentes ▪ La connaissance des risques liés à l'activité 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 17 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir participé au tronc commun Avoir le PSC1 ou être inscrit dans une session Un vélo		
DUREE	2 jours - 15h		
DATE ET LIEUX	Samedi 10 octobre 2020 - 8h à 17h ET Dimanche 11 octobre 2020 – 8h à 15h - Lieu à déterminer		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel « assistant arbitre activités cyclistes » (niveau 1)		10
COÛT	30 euros	FORMATEUR	Yvelise CLOTILDE Sylviane PERMAL
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître la réglementation et le fonctionnement des courses ▪ Réaliser les différents contrôles pour la mise en œuvre de l'évènement ▪ Mettre en œuvre l'appel des concurrents et la procédure de départ de course ▪ Gérer l'épreuve ▪ Administrer la procédure de fin de course 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratique Mise en situation Echange d'expérience		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La réglementation des activités cyclistes ▪ La préparation du dossier administratif et arbitrale ▪ Les engagements via la plateforme nationale ▪ Le contrôle administratif et des installations ▪ L'affichage réglementaire ▪ L'organisation du contrôle médical ▪ Le contrôle des licences et des cartes d'activités ▪ L'émargement des compétiteurs ▪ Faire respecter la réglementation ▪ Assurer la sécurité des participants ▪ Gérer les faits de course ▪ Juger l'arrivée ▪ Faire le classement de l'épreuve ▪ Etablir le compte rendu de celle-ci ▪ Inscrire les résultats sur la plateforme nationale 		
PUBLICS	Licencié UFOLEP à partir de 17 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir participé au tronc commun Avoir le PSC1 ou être inscrit dans une session		
DUREE	1 jour – 8h		
DATE ET LIEUX	Samedi 17 octobre 2020 7h30 à 17h OU Samedi 7 novembre 2020 7h30 à 17h		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Aide Animateur Futsal (niveau 1)		11
COÛT	60 euros	FORMATEUR	Georges PINDARD
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les spécificités du futsal et les problématiques inhérentes ▪ Solutionner les problématiques en qualité d'animateur ▪ Connaître les différentes phases de jeu ▪ Connaître les principes d'animation de séances d'entraînement futsal 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Observations (vidéo projection et directe) Mise en situation Cas pratique		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire du futsal ▪ Particularité du futsal et particularité vis-à-vis d'autres disciplines ▪ Réponses aux problématiques liées aux particularités ▪ Les différentes phases de jeu et leur transition ▪ La gestion de groupe ▪ La mise en situation d'apprentissage et d'entraînement 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 17 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir participé au tronc commun Avoir le PSC1 ou être inscrit à une session		
DUREE	5 jours - 25h		
DATE ET LIEUX	Mardi 20 octobre 2020 – 19h30 à Bouillante Mercredi 21 et jeudi 22 octobre 2020 – 18h à 21h30 Samedi 24 octobre 2020 – 8h à 17h (1h de pause) - Lieu à déterminer Dimanche 25 octobre 2020 – 8h à 12h		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	12		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur multisport		12
COÛT	35 euros	FORMATEUR	Audrey Emilie MONDOR Rébecca NEGOCE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre en compte les caractéristiques des divers publics ▪ Participer au fonctionnement de la structure ▪ Elaborer un projet d'action d'animation ▪ Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers lors d'une séance ▪ Mettre en œuvre l'action d'animation en qualité d'animateur 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Démonstration Mise en situation Jeux pédagogiques		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel des composantes d'une séance d'animation ▪ L'évaluation de son action (critères et indicateurs compris) ▪ Les familles d'activités multisport ▪ Les caractéristiques des différents types de publics ▪ Les environnements liés à la pratique des différentes familles d'activités ▪ Le matériel lié à la pratique des différentes familles d'activités ▪ Anatomie et physiologie appliquées à la pratique ▪ L'animateur au sein de sa structure associative ▪ Sensibilisation à la nutrition 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir participé au tronc commun Avoir le PSC1 ou être inscrit à une session		
DUREE	5 jours - 25h		
DATE ET LIEUX	Mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 octobre 2020 – 18h à 21h Samedi 31 octobre 2020 – 8h à 18h (1h de pause) - Lieu à déterminer Dimanche 1 ^{er} novembre 2020 – 8h à 12h		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique Brevet Fédéral d'Educateur activités cyclistes (école de vélo, VTT) (niveau 2)	13
COÛT	30 euros	FORMATEUR Eric TOI
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner vers une autonomie de pratique ▪ Connaître le matériel ▪ Connaître le rôle de l'éducateur et sa posture ▪ Animer une séance en toute sécurité et en s'adaptant aux différents publics ▪ Maîtriser les fondamentaux de la pratique en école de vélo et VTT ▪ Maîtriser la technique de l'activité pratiquée ainsi que sa réglementation ▪ Identifier les risques liés à l'activité et savoir les prévenir ▪ Respecter l'environnement lors des sorties ▪ Mettre en application les apports théoriques 	
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Jeux pédagogiques Ateliers en groupes Mise en situation	
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dispositif école de vélo UFOLEP et savoir rouler ▪ Le rôle transversal d'un éducateur ▪ Les niveaux d'apprentissage ▪ Le matériel et son entretien ▪ L'animation d'une structure/séance école de vélo/VTT ▪ Les interactions avec les pratiquants ▪ L'adaptation et l'accueil des différents publics ▪ Les différents gestes techniques ▪ Les règles de sécurité et la réglementation ▪ L'élaboration d'un parcours spécifique et les difficultés inhérentes ▪ La connaissance des risques liés à l'activité 	
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans	
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Vélo Avoir le BF Animateur cycloport (niveau 1)	
DUREE	2 jours – 16h	
DATE ET LIEUX	Samedi 14 novembre 2020 – 8h à 17h (1h de pause) ET dimanche 15 novembre 2020 – 8h à 17h (1h de pause) - Lieu à déterminer	
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10	

INTITULE DE LA FORMATION	Chronométrateur cycloSPORT		14
COÛT	A déterminer	FORMATEUR	Formateurs CRCG Sylviane PERMAL
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	A déterminer		
METHODES PEDAGOGIQUES	A déterminer		
CONTENUS	A déterminer		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir le BF assistant arbitre ou l'ancien BFO1 ou ancien BFO2 Avoir un chronomètre		
DUREE	5 jours - 15h		
DATE ET LIEUX	Du lundi 16 au vendredi 20 novembre 2020 – 18h à 21h (à confirmer)		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	Animateur sportif dispositif « A Mon Rythme » - sport santé		15
COÛT	20 euros	FORMATEUR	Rébecca NEGOCE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser le domaine du sport santé ▪ Maîtriser le dispositif UFOLEP « A Mon Rythme » ▪ Maîtriser l'encadrement d'activité physique dans le cadre du dispositif ▪ Maîtriser les outils de suivi du dispositif 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques et techniques Mise en situation Echanges d'expériences		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel anatomique et physiologique ▪ Systèmes du corps humain et fonctionnement à l'effort ▪ Nutrition ▪ Les publics UFOLEP ▪ La pratique d'une activité physique adapté ▪ Technique d'animation sportive et d'espace de parole ▪ Transmission de technique pour l'autonomie du pratiquant ▪ Coaching de groupe ▪ Auto-évaluation ▪ Animation positive 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir un BFA multisport ou un diplôme professionnel ou universitaire dans les métiers du sport (CQP ou brevet d'état ou Brevet Professionnel ou diplôme d'état ou licence ou plus) Clé USB		
DUREE	1 jour – 8h		
DATE ET LIEUX	Samedi 21 novembre 2020 – 8h à 17h		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	Diversifier ses moyens de financements		16
COÛT	20 euros	FORMATEUR	Dérick FAHRASMANE
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les différents moyens de diversifier ses ressources financières ▪ Comprendre l'impact des politiques publiques sur la gestion des associations ▪ Déterminer les moyens appropriés pour accéder aux aides publiques et privés ▪ Identifier les étapes et les interlocuteurs d'une demande de subvention 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratiques		
CONTENUS	Liste exhaustive des ressources associatives Partenariats et sponsoring Lobbying Création de réseaux Le fonctionnement des politiques publiques Réseau institutionnel Stratégie financière		
PUBLICS	Présidents d'association Trésoriers d'association Licenciés UFOLEP actif au sein de leur association à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Connaître le mouvement sportif et associatif Être investi au sein d'association		
DUREE	1 jour – 8h		
DATE ET LIEUX	Samedi 5 décembre 2020 – 8h à 17h		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	Initiation à l'infographie appliquée au réseaux sociaux		17
COÛT	20 euros	FORMATEUR	Steeve BISTOQUET
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les principaux outils web et réseaux sociaux en matière de communication ▪ Créer un visuel de communication ▪ Connaître quelques principes d'utilisation des réseaux sociaux 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratiques		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principaux réseaux sociaux et leurs publics cibles ▪ Présentation de logiciel et/ou d'application pour créer des visuels de communication ▪ Les principes d'utilisation des réseaux sociaux 		
PUBLICS	Tout public ayant la fibre communicationnelle		
PRE-REQUIS	Avoir un ordinateur portable avec une souris Savoir utiliser un ordinateur Avoir le logiciel photoshop		
DUREE	½ journée - 4h		
DATE ET LIEUX	Samedi 9 janvier 2021 - 8h à 12h - Pointe-à-Pitre (CROS)		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	Animer une session de formation à l'UFOLEP		18
COÛT	Pris en charge par CRUFOLEP 971	FORMATEUR	Marion MAUDUIT
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le rôle du formateur ▪ Connaître les lois de la pédagogie et de l'andragogie ▪ S'approprier les différentes méthodes pédagogiques ▪ Savoir animer un groupe ▪ Découvrir la Ludopédagogie ▪ Constituer différents outils d'animation interactifs 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Jeux pédagogiques Apports théoriques Ateliers en groupes Démonstrations		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rôle du formateur ▪ L'accueil des participants ▪ L'instauration de la dynamique d'un groupe ▪ La gestion des différents types de personnalité ▪ La différence entre pédagogie et andragogie ▪ Les outils et techniques pédagogiques 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Être un formateur actif ou futur formateur		
DUREE	2 jours – 16h		
DATE ET LIEUX	Samedi 6 et dimanche 7 février 2021 – 8h à 17h		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	15		

INTITULE DE LA FORMATION	Animer une session de formation activité CHEERS		19
COÛT	A déterminer	FORMATEUR	Marion MAUDUIT
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître l’histoire du cheerleading ▪ Connaître les particularités de la discipline ▪ Encadrer une séance d’initiation à l’activité cheers 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques et technique Vidéo projection Cas pratique		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire du cheerleading ▪ Technique de pratique ▪ Particularité du cheerleading et particularité vis-à-vis d’autres disciplines ▪ Réponses aux problématiques liées aux particularités ▪ Les différents niveaux de pratique ▪ La gestion de groupe ▪ La mise en situation d’apprentissage 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir un BF multisport ou un diplôme professionnel dans les métiers du sport (CQP ou brevet d’état ou Brevet Professionnel)		
DUREE	1 jour - 7h		
DATE ET LIEUX	Mardi 9 février 2021 – 8h à 17h		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel Gymnastique Rythmique		20
COÛT	35 euros	FORMATEUR	Marion MAUDUIT Sandra DEBRAND
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les fondamentaux et l'histoire de la discipline ▪ Maîtriser les éléments techniques fondamentaux de la discipline ▪ Connaître le fonctionnement des compétitions ▪ Connaître la réglementation ▪ Connaître le rôle du corps d'officiels dans la discipline 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Démonstration Groupes de pratique Fiches et documents technique		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents niveaux d'officiels ▪ Description de la discipline et des engins ▪ Les paramètres à juger ▪ Vocabulaire technique ▪ Familles corporelles ▪ Musique ▪ Environnement et espace de pratique ▪ Organisations des compétitions ▪ Composition du jury ▪ Rôle et missions des juges ▪ Méthode de calcul des notes ▪ Analyse de la gestuelle 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 16 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Connaissance de la discipline GRS Avoir le PSC1 (ou équivalent) ou être inscrit dans une session		
DUREE	3 jours - 15h		
DATE ET LIEUX	Du 10 au 14 février 2021 (détails ultérieurement)		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	20		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au brevet Fédéral d'Animateur Gymnastique Rythmique		21
COÛT	60 euros	FORMATEUR	Marion Mauduit Sandra DEBRAND
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser les fondamentaux de la discipline ▪ Maitriser les techniques de pratique fondamentale de la discipline ▪ Maitriser les règles de sécurité de pratique et environnementale ▪ Connaître les principes de pédagogie 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques et techniques Jeux pédagogiques Analyse de situation Cas pratique		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire de la GRS ▪ Définition de la GRS ▪ Définition des notions et termes techniques liés à la discipline ▪ Les engins, leurs techniques, leurs problématiques et manipulation de base ▪ Les familles corporelles ▪ Les placements ▪ Les paramètres ▪ La musique ▪ L'espace et l'environnement ▪ L'équipe d'animation et les fonction et rôle de chacun ▪ Les risques liés à la pratique ▪ Le matériel et son entretien 		
PUBLICS	Licencié UFOLEP à partir de 17 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir le PSC1 (ou équivalent) ou être inscrit dans une session Avoir participé au tronc commun		
DUREE	4 jours – 20h		
DATE ET LIEUX	Du 10 au 14 février 2021 (détails ultérieurement)		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel « juge arbitre » cyclospor (niveau 2)		22
COÛT	20 euros	FORMATEUR	Yvelise CLOTILDE Sylviane PERMAL
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser la réglementation et la préparation de course ▪ Maitriser la supervision des contrôles et émargement ▪ Maitriser la gestion de l'épreuve du départ à l'arrivée ▪ Maitriser la gestion administrative de l'épreuve 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Echanges d'expériences Mise en situation Tutorat		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La réglementation technique et disciplinaire ▪ Répartition du corps arbitral ▪ Contrôle du dossier administratif, des installations, des concurrents, des éléments règlementaires ▪ Procédure de départ de course et d'arrivée de course ▪ Les départs fictifs et réels ▪ Réponses aux problématiques éventuelles ▪ Le rôle de chacun au sein du corps arbitral ▪ Les outils de gestion d'épreuve ▪ Le matériel ▪ Le PV de course ▪ Les classements 		
PUBLICS	Licenciés UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir l'ancien BFO1 ou le BFO assistant arbitre		
DUREE	1 jour - 7h		
DATE ET LIEUX	Jeudi 11 mars 2021- 7h30 à 17h OU Jeudi 15 et vendredi 16 avril 2021 – 18h à 22h - Lieu à déterminer		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Animateur « coach » Futsal (niveau 2)		23
COÛT	100 euros	FORMATEUR	Georges PINDARD
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les qualités individuelles et collectives spécifiques au futsal ▪ Elaborer un programme d'activité annuel ▪ Maitriser la dynamique de groupe ▪ Se former en continue 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Vidéo projection Cas pratique Mise en situation Présentation orale		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les compétences techniques, physiques, mentales et stratégiques au futsal ▪ La mise en œuvre et la transmission de compétences ▪ Programmation des cycles, séquences et séances ▪ Rappel des phases de jeu ▪ Rappel du principe d'entraînement ▪ Fiche protocole de prise en main de groupe ▪ L'adaptabilité tactique en réponse à une problématique individuelle et/ou collective 		
PUBLICS	Licencié UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir le BFAA futsal		
DUREE	25h		
DATE ET LIEUX	Du jeudi 8 au dimanche 11 avril 2021 ou du 26 au 30 mai 2021 (A CONFIRMER)		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	15		

INTITULE DE LA FORMATION	La partie spécifique au Brevet Fédéral d'Officiel « arbitre »		24
	Football (niveau 1) – 14h		
COÛT	30 euros	FORMATEUR	BALISIER Lucien BRAFLAN Gérard FLANDRINA Eric WILLIAM Jimmy
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les bases règlementaires de l'activité ▪ Connaître les règles de gestion de l'activité ▪ Identifier les comportements et situations à risque ▪ Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels ▪ Connaître les responsabilités juridiques et morales (pratiquants, animateurs bénévoles et professionnels) ▪ Se former en continue 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratique		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le règlement sportif ▪ Les différentes fonctions d'officiels ▪ Les sanctions ▪ La rédaction de rapport ▪ L'explication des décisions prises ▪ Vérifications des équipements ▪ Posture et attitude ▪ Dispositif de secours ▪ Les comportements dangereux et les risques liés à l'activité ▪ La fonction d'arbitre et ses responsabilités 		
PUBLICS	Licencié UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir la dernière édition du livre les « lois du jeu »		
DUREE	14h		
DATE ET LIEUX	Mardi 6 octobre 2020 Jeudi 8 octobre 2020 Mardi 13 octobre 2020 Jeudi 15 octobre 2020 - 18h à 20h Mardi 20 octobre 2020 Jeudi 22 octobre 2020 Mardi 27 octobre 2020		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

INTITULE DE LA FORMATION	Formation continue arbitres Football		25
COÛT	Pris en charge par le CRUFOLEP 971	FORMATEUR	BALISIER Lucien BRAFLAN Gérard FLANDRINA Eric WILLIAM Jimmy
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se former en continue ▪ Expliquer une prise de décision ▪ Analyser les matchs ▪ Rester informer des modifications des lois du jeu 		
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques Cas pratique Echanges d'expérience		
CONTENUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mises à jour et modification de lois du jeu ▪ Débriefing de match 		
PUBLICS	Licencié UFOLEP à partir de 18 ans		
PRE-REQUIS	Licence UFOLEP Avoir la dernière édition du livre les « lois du jeu » Avoir fait le BF Officiel « arbitre » niveau 1		
DUREE	2 lundi par mois		
DATE ET LIEUX	Début : Lundi 5 octobre 2020 Lundi 19 octobre 2020 - 18h à 20h - collège CARNOT Lundi 9 novembre 2020 Lundi 23 novembre 2020		
NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS	10		

CALENDRIER PREVISIONNEL GLOBAL

LEGENDE

- FORMATION CHRONO CYCLO - 5 jours*2h - 18h30 à 20h30
- Formation "réfèrent sécurité" - 1/2 journée- 3h
- PSC 1 - 1 jour - 7h30
- BF OFFICIEL arbitre et délégué FUTSAL - 25h
- BF ANIMATEUR FUTSAL - 5 jours - 25h
- BF ASSISTANT ARBITRE cyclo 1 - 1 jour- 8h
- BF JUGE ARBITRE cyclo 2- 1 jour - 8h
- BF EDUCATEUR cyclo 2 (VTT et KID BIKE)- 2 jours -16h
- BF ANIMATEUR cyclo 1 - 2 jour - 12h
- Formation président (sam 7h30-12h) ; secrétaire (sam 14h-18h); trésorier (dim 7h30-12h) + webaffilligie - 1/2 journée - 3*4h
- BF multiactivité - 4 jours - 25h
- (intitulé) Formation spécifique (intitulé précisé)
- Tronc commun (8h-12h officiel/ 8h-17h animateurs) + module "conduites addictives et dopantes"
- BF OFFICIEL arbitre FOOTBALL (niveau 1) - 14h - 7 jours *2h
- COM Réunion commission formation (2h)
- Vacances scolaires

aout 2020		sept-20	
1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	

oct-20		nov-20		déc-20	
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

janv-21		févr-21		mars-21	
ven.	1	lun.	1	lun.	1
sam.	2	mar.	2	mar.	2
dim.	3	mer.	3	mer.	3
lun.	4	jeu.	4 Marion MAUDUI	jeu.	4
mar.	5	ven.	5	ven.	5
mer.	6	sam.	6	sam.	6
jeu.	7	dim.	7	dim.	7
ven.	8	lun.	8	lun.	8
sam.	9 infographie	mar.	9	mar.	9
dim.	10	mer.	10	mer.	10
lun.	11	jeu.	11	jeu.	11
mar.	12	ven.	12	ven.	12
mer.	13	sam.	13	sam.	13
jeu.	14	dim.	14	dim.	14
ven.	15	lun.	15	lun.	15
sam.	16	mar.	16	mar.	16
dim.	17	mer.	17	mer.	17
lun.	18	jeu.	18	jeu.	18
mar.	19	ven.	19	ven.	19
mer.	20	sam.	20	sam.	20
jeu.	21	dim.	21	dim.	21
ven.	22	lun.	22	lun.	22
sam.	23	mar.	23	mar.	23
dim.	24	mer.	24	mer.	24
lun.	25	jeu.	25	jeu.	25
mar.	26	ven.	26	ven.	26
mer.	27	sam.	27	sam.	27
jeu.	28	dim.	28	dim.	28
ven.	29			lun.	29
sam.	30			mar.	30
dim.	31			mer.	31

avr-21		mai-21		juin-21	
jeu.	1	sam.	1	mer.	1
ven.	2	dim.	2	jeu.	2
sam.	3	lun.	3	ven.	3
dim.	4	mar.	4	sam.	4
lun.	5	mer.	5	dim.	5
mar.	6	jeu.	6	lun.	6
mer.	7	ven.	7	mar.	7
jeu.	8 niveau 2	sam.	8	mer.	8
ven.	9 2	dim.	9	jeu.	9
sam.	10 2	lun.	10	ven.	10
dim.	11 2	mar.	11	sam.	11
lun.	12	mer.	12	dim.	12
mar.	13	jeu.	13	lun.	13
mer.	14	ven.	14	mar.	14
jeu.	15 soir (18h-22h)	sam.	15	mer.	15
ven.	16 soir (18h-22h)	dim.	16	jeu.	16
sam.	17	lun.	17	ven.	17
dim.	18	mar.	18	sam.	18
lun.	19	mer.	19	dim.	19
mar.	20	jeu.	20	lun.	20
mer.	21	ven.	21	mar.	21
jeu.	22	sam.	22	mer.	22
ven.	23	dim.	23	jeu.	23
sam.	24	lun.	24	ven.	24
dim.	25	mar.	25	sam.	25
lun.	26	mer.	26	dim.	26
mar.	27	jeu.	27	lun.	27
mer.	28	ven.	28	mar.	28
jeu.	29	sam.	29	mer.	29
ven.	30	dim.	30	jeu.	30
		lun.	31		